

COVADIS

Standard de données : Servitudes d'utilité publique

Prise en compte de l'appel à commentaires

MAAPRAT - Paris le 25 Mai 2011

Rapporteurs :

Arnauld GALLAIS - CETE Ouest / DVT / PAN ADS
Dominique QUÉRÉ - SG / SPSSI / CPII / DOO / PND Urbanisme
Luc DE ROSA - DREAL Pays de Loire / SCTE / DSIT



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Plan de la présentation

- Rappel du contexte et du périmètre de travail.
 - Objectifs des données standardisées.
 - Circulation de l'information du SI ADS.
 - Les fiches méthodologiques
 - Choix d'implémentation

- L'appel à commentaires

- Prochaines étapes



Le contexte

- Les **préconisations nationales** et le standard COVADIS PLU.
- La **note DGALN** (15 avril 2010) sur la modernisation du SI ADS.
- **GéoSup** : l'outil de numérisation des SUP du MEDDTL (MCD CNIG 2007).
- **GéoAds** : le futur outil d'aide à l'instruction.
- Le **GT SUP de la DGALN** et l'élaboration d'un guide méthodologique de numérisation des SUP.
- La **démarche** de la **DREAL Pays de Loire**.
- Les **GéoBases**.

=> Saisine de la COVADIS le 17 mai 2010.

Le périmètre de travail

Servitude d'Utilité Publique : limitations administratives au droit de propriété instituées par un acte administratif (art. L 126-1 et R. 126-1 du code de l'urbanisme).

Elle se compose :

- d'un **acte** instituant la servitude,
- d'un **générateur**, source de la servitude,
- d'une **assiette**, emprise où s'exerce la servitude.

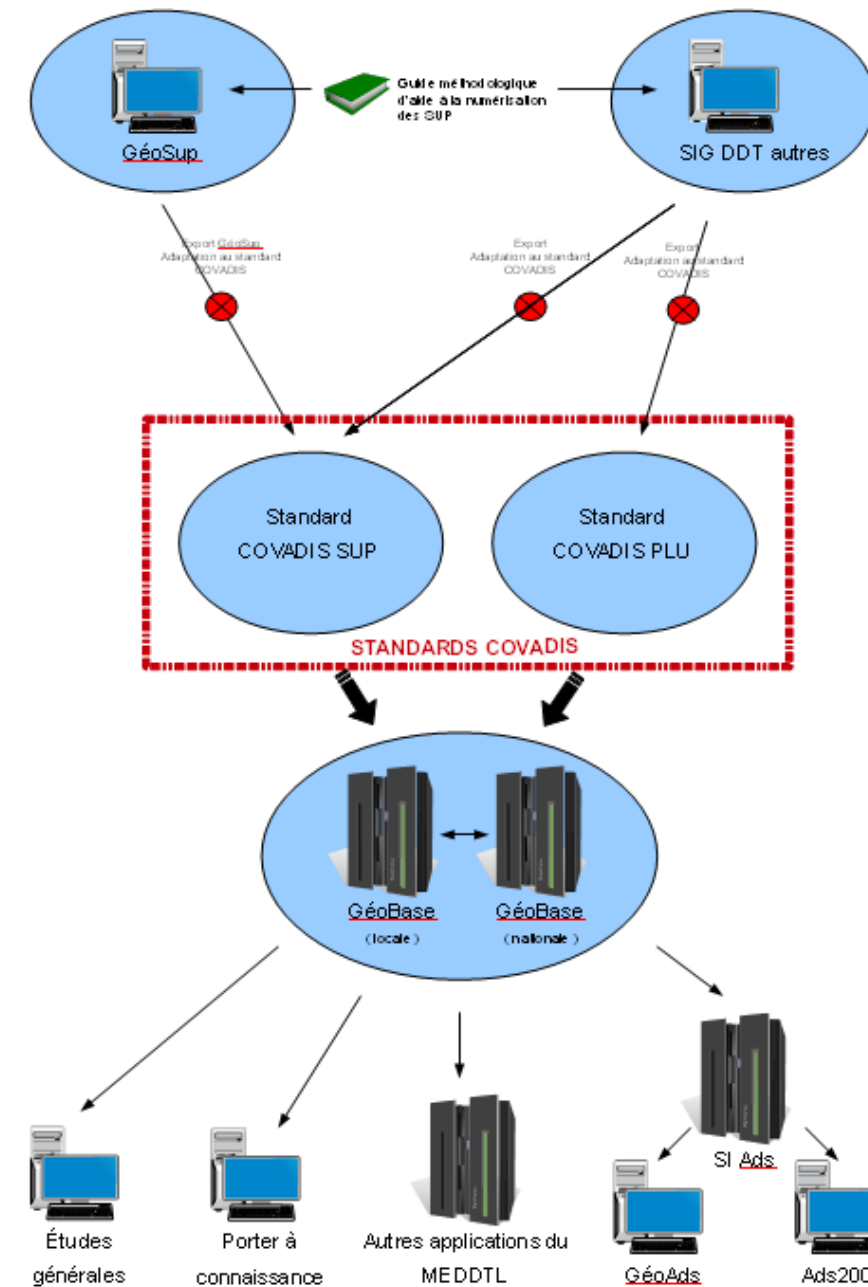
Une soixantaine de catégories de servitudes.



Objectif des données standardisées

- **Faciliter la dématérialisation** des documents d'urbanisme et de leurs annexes.
- **Faciliter le rôle régalién de l'État**, de collecte de conservation et de porter à connaissance.
- **Harmoniser la gestion et le stockage** des SUP au sein des services de l'État.
- **Faciliter les échanges de données** avec les gestionnaires de SUP.
- Se préparer aux échéances imposées au niveau de l'Europe (**directive INSPIRE** annexe III – Thème 4 et/ou 11).

Circulation de l'information du SI ADS



Les fiches méthodologiques

Une trentaine de fiches rédigées suivants les principes :

▪ **Fondements juridiques**

- Définition de la sup,
- Référence législatives et réglementaires,
- Bénéficiaires et Gestionnaires,
- Procédures d'instauration, de modification ou de suppression,
- Logique d'établissement (générateurs, assiettes).

▪ **Bases méthodologiques de numérisation**

- Définition géométrique (générateurs, assiettes),
- Référentiels géographiques et niveau de précision (Principes COVADIS).

▪ **Numérisation et intégration**

- Numérisation dans MapInfo (actes, générateurs, assiettes),
- Règles de nommage des données attributaires,
- Sémiologie,
- Intégration dans GéoSup.



Implémentation

Prise en considération des éléments suivants

- l'application GeoSUP propose déjà une implémentation de type PostGIS compatible avec le modèle conceptuel de données :
⇒ la COVADIS se limite à une implémentation pour la GéoBASE
- Nécessité d'une forte compatibilité entre l'implémentation GéoBASE et l'application GéoSUP (import et export de données) soit pour produire soit pour valider des données
⇒ la COVADIS adopte les conventions de nommage et de typage des attributs choisies pour GéoSUP en lieu et place des conventions retenues pour les précédents standards (respectant +/- les normes GéoMAP)

L'appel à commentaires (1)

- **Déroulement** du 4 avril au 16 mai
- **Annoncé** sur les sites intranet et internet du PIG, du CNIG et géomatique-aln. Relayé via les réseaux métiers : CMSIG, forum géoBASE et urbanisme
- **Porte** sur le document géostandard, sur les 7 fiches thématiques et sur l'implémentation informatique.
- **7 contributeurs et 16 commentaires**
 - DREAL Pays de Loire
 - DREAL Auvergne
 - DDTM 40
 - DDTM 50
 - DDTM 59
 - DDTM 64
 - PND Urbanisme



L'appel à commentaires (2)

- **Une seule remarque sur la typologie des servitudes**
- **De nombreuses remarques sur l'implémentation**
 - Homogénéisation des longueurs de champs
 - Cohérence entre le format GéoSUP et le format COVADIS (Utilisation des identifiants)
 - Lien avec d'autres standards => stockage d'information redondante en Géobase
 - Prise en compte des relations géographiques

=> Ne remettent pas en cause le standard mais nécessitent des réponses quand à l'interfaçage avec GéoSUP et l'intégration des fichiers dans les GéoBASEs .
Point souligné dans la version soumise à validation
- **Quelques remarques « métier »** sur la description de certaines SUP complexes (PT4, T5) : **Evolutions faites**

L'appel à commentaires (3)

- **Quelques remarques très techniques**

- sur les unités de mesures

Évolutions faites

- **Prise en compte du format shape** (longueur des noms de champs limité à 10 caractères, utilisation de QGIS)

Non bloquant, à prendre en compte pour les prochains standards

Toutes les évolutions prises en compte sont décrites en page 2 du standard.



Prochaines étapes...

- **Validation** du standard (25 mai 2011)
- **Déploiement de GéoADS**. Valideur de données (?)
- **Publication** du standard et des résultats de l'appel à commentaires
- **Evolution de GéoSUP** conversion « export GéoSUP » vers COVADIS SUP
- **Publication des nouvelles fiches GéoREPERTOIRE**
 - immédiatement pour les 7 fiches déjà validées
 - à venir au fur et à mesure de la validation des autres fiches méthodologiques

